



## DANS MON ASSO, ON A DE VRAIES PÉPITES !



### COMMENT FAIRE ?

Repérer la valeur historique des documents



### REPÈRES

À quoi sert un service d'archives ?



### TÉMOIGNAGE

L'avis d'un chercheur/historien

« Nos archives, c'est notre histoire ! »

Au bout d'un certain temps, les documents produits par une association n'ont plus la même utilité pratique. Doit-elle les éliminer ? Non, car certaines de ces archives constituent des sources pour l'histoire et peuvent intéresser les générations futures. Chaque association a donc intérêt à les identifier et à les protéger.

### ■ COMMENT FAIRE ?

## 🌟 REPÉRER LA VALEUR HISTORIQUE DES DOCUMENTS 🌟

On appelle archives « historiques » les archives dignes d'être conservées indéfiniment. Ces archives ne se définissent pas par leur âge : des documents récents peuvent y être associés. Elles ne se définissent pas non plus par leur support : on peut y trouver des documents manuscrits ou dactylographiés, des photographies, des affiches, des bannières, des dessins, des sons, des films et des documents numériques. D'autres critères doivent donc être convoqués.

### Des documents uniques et originaux

Un fonds d'archives est constitué avant tout d'exemplaires originaux.

### Un document, des versions

S'il est essentiel de conserver les versions définitives des documents, il peut être intéressant d'y associer les versions antérieures afin de voir les évolutions d'un projet ou d'un discours et les débats qui les ont précédés.

### Les documents d'orientation stratégique

Les documents de décision, de politique générale, les archives relatives à la conduite politique des affaires devront être conservés.

### Les dossiers d'activités

Les dossiers d'activités rassemblent les étapes d'un projet ou d'une action. On y trouve des documents de diverse nature – lettres, notes, motions, etc. – qui, mis en relation, apportent une lecture fine et complète de l'élaboration, du déroulement et de l'évaluation des projets. Il est donc conseillé de les conserver en l'état.

### Les documents de relations

Les comptes rendus de rencontre, la correspondance, les conventions signées, etc. autant de documents qui montrent les relations institutionnelles et partenariales de l'association.

### Des documents riches en informations

Certaines catégories de documents riches en informations doivent absolument être conservées : la correspondance, car elle peut renfermer des échanges cruciaux ; les revues de presse, car elles compilent des regards extérieurs sur l'association ; les bulletins d'information, car ils résument des actions diverses ; les documents résumant une action, un projet ou une procédure, les synthèses historiques produites au moment des anniversaires.

### Pour conclure : un fonds fait de documents variés

Voici une énumération non exhaustive d'archives historiques que l'on peut trouver dans un fonds d'association : comptes-rendus de conseils d'administration, questionnaires remis aux bénévoles, comptes de résultats financiers, plaquettes de stages, programmes de colloques, tableaux statistiques sur les effectifs, photos, films ou vidéos de rencontres et d'actions, communiqués de presse, procès-verbaux d'élections, registres d'adhésion, études, rapports moraux et projets pédagogiques. Tous ces documents reflètent la richesse de la vie d'une association et constituent ainsi son trésor patrimonial.





## ■ REPÈRES

### 🌿 À QUOI SERT UN SERVICE D'ARCHIVES ? 🌿

La conservation des archives historiques peut être confiée à des services publics d'archives. Les archives départementales sont habilitées à recevoir des archives associatives. Un certain nombre d'associations ont déjà fait la démarche de déposer ou de donner leurs archives auprès de ces structures. Cela passe par un travail de classement et de recensement qui peut être effectué, supervisé ou accompagné par des archivistes. Les archivistes en formation peuvent effectuer des stages dans des associations : l'Adajep propose sur son site [adajep.org](http://adajep.org) une liste des formations en archivistique. Confier ses archives aux archives départementales leur permet ainsi d'être protégées des accidents. De plus, elles permettent d'être valorisées et consultables par les chercheurs, tout en restant accessibles aux associations. La convention de dépôt signée entre l'association et le service d'archives permet de définir les modalités de consultation des archives

## ■ TÉMOIGNAGE

### 🌿 L'AVIS D'UN CHERCHEUR/HISTORIEN 🌿

*L'avis de Jean-Christophe Coffin, historien, maître de conférences en sciences de l'éducation*

#### Qu'est-ce qu'une pépite d'archives selon vous ?

Ce sont des archives qui ne sont pas toujours très nombreuses dans la vie d'un chercheur ! Leur valeur tient parfois à leur rareté. Mais c'est aussi bien sûr une affaire de contenu. L'archive inédite, c'est celle qui vient confirmer des hypothèses voire qui vient apporter une preuve irréfutable consolidant ainsi la vérité d'un événement. Il incombe ensuite à l'historien de replacer ces archives dans une perspective plus large et de montrer en quoi elles sont essentielles, non pas seulement pour lui, mais pour le récit historique qu'il élabore.

#### Qu'est-ce qui d'après vous doit absolument être conservé ?

Depuis trente ans, les historiens s'intéressent beaucoup aux usagers de diverses structures de prise en charge parfois gérées par des associations. Comment ferait-on cette histoire si les dossiers des usagers, matière sensible naturellement, disparaissaient ? Faire l'histoire de l'école

par des cahiers d'écoliers n'est évidemment pas la même chose que de s'intéresser aux documents préparatoires d'une loi sur l'organisation scolaire. On pourrait multiplier les exemples ; ce

**« Il ne faut pas préjuger de ce qui intéressera demain les chercheurs »**

qu'il est important de souligner est la grande diversité tant dans les approches que dans les objets retenus par la profession des historiens. Il ne faut pas préjuger de ce qui intéressera demain les chercheurs.

#### Pouvez-vous citer des documents ayant particulièrement éclairé vos recherches ?

Ils sont si nombreux ! Quelques éléments venant des archives des Cémea restituant les programmes de formation des infirmières et de leur difficulté à s'exprimer dans l'ambiance hiérarchique et paternaliste d'un hôpital psychiatrique des années 1950. La découverte, à travers des archives privées d'un psychanalyste des Etats-Unis, d'une clinique de l'identité de genre, à un moment où ce terme n'était pas aussi en usage qu'aujourd'hui. Et enfin quelque chose de très récent pour moi et qui m'apparaît comme une pépite : des projets de structure de prise en charge d'enfants autistes mêlant traitement psychologique, approche éducative et articulation avec les familles. Je pressens à travers ces cartons la possibilité d'une autre histoire de l'autisme. C'est dire que mon émotion est grande !



L'histoire se construit aujourd'hui

Association des déposants aux archives de la jeunesse et de l'éducation populaire

Adajep s/c MVCS  
10 rue Montcalm BP 379 - 75869 Paris Cedex 18  
[adajep.pajep@gmail.com](mailto:adajep.pajep@gmail.com) // [contact@pajep.fr](mailto:contact@pajep.fr)  
**Plus d'informations sur : [www.adajep.org](http://www.adajep.org)**